

LE CATÉ, C'EST POUR QUI ? C'EST POUR TOUS !

À quel âge ?

Il n'est jamais trop tard !
Entre 7 et 11 ans, un enfant peut être inscrit au catéchisme. À partir de 12 ans, il peut être accueilli à l'aumônerie.

Et pour les plus petits ?

Les plus petits, à partir de 3 ans et jusqu'à 7 ans sont invités à l'éveil à la foi. Avec d'autres enfants accompagnés de leurs parents, ils commenceront une découverte de la foi chrétienne par la prière, le chant, le conte, le récit en geste.

Et pour les plus grands ?

La catéchèse est possible à tous les âges, même adulte.

Et si mon enfant n'est pas baptisé ?

Tous les enfants sont bienvenus, qu'ils soient baptisés ou pas. S'il le désire, un chemin lui sera proposé pour le conduire vers le baptême.

« Une semaine sur deux, j'ai la garde de mon enfant. Pourra-t-il quand même venir au caté ? »

Oui. Votre paroisse verra avec vous comment accueillir votre enfant.

Et pour les enfants qui ont besoin d'une catéchèse adaptée ?

Ils rejoindront un groupe proche de chez eux avec des personnes compétentes et formées. Des moyens adaptés à leurs possibilités seront utilisés.



Au caté, les enfants découvrent la Bible. Par la prière, la méditation, ils développent leur intériorité, le goût du silence. Ils abordent les questions existentielles et se donnent librement des repères pour se construire dans la vie, être solidaires.

Au caté, les enfants expérimentent la richesse de la tradition chrétienne, ses fêtes, ses célébrations. » (Source SNCC)

1

POURQUOI INSCRIRE MON ENFANT AU CATÉ ?

La catéchèse ouvre leur cœur à l'amour de Dieu et des hommes, leur propose le chemin des saints et des saintes, de telle sorte qu'ils soient à leur tour des artisans de paix et de miséricorde dans leur famille, leur classe et leur lieu de vie.

3

En inscrivant votre enfant au caté, vous lui faites un beau cadeau en lui permettant de découvrir qu'il est aimé de Dieu.

« Tu as du prix à mes yeux et je t'aime » (Isaïe 43, 4)

2

La catéchèse est offerte à tous les enfants, baptisés ou non, et ne demande ni compétence intellectuelle ni situation familiale particulières.

4